



Oeuvre de bienfaisance

# BILAN D'ACTIVITÉ

2015

**Cette année encore nous avons répondu présent pour venir en aide aux futures mamans que nous avons rencontrées.**

**En 2015, 87 mamans ont été mises à l'abri dans nos 2 maisons.** Ce chiffre ne tient compte que des mamans pour lesquelles nous avons eu un financement des départements. 37 avaient moins de 18 ans, dont 10 avaient moins de 15 ans. 25 avaient entre 18 et 21 ans et 25 avaient plus de 21 ans.

Le nombre de mamans prises en charge par les départements est en baisse. Cela s'explique par une gestion drastique des finances départementales et par des orientations vers des nuitées d'hôtel préconisées par leurs services. Cependant, il nous faut être présent sur le terrain et apporter des réponses adaptées aux familles. C'est pourquoi, afin de ne pas rompre le lien fragile qui nous lie aux mamans les plus démunies, nous avons utilisé les fonds financiers associatifs. Cela nous a permis de renforcer les équipes et ainsi de venir en aide à la plupart des mamans qui faisaient appel à nous.

**L'accueil de mamans mineures, surtout les plus jeunes, demande une approche très particulière.** En effet, beaucoup d'entre elles vivaient dans la rue, loin de tous repères conventionnels, elles n'ont plus la notion de la mise à l'abri et donc du danger. La vie dans une maison peut leur faire peur. Il faut faire preuve de patience et créer un lien de confiance qui leur per-

mette de vivre leur vie d'adolescente et de future maman en même temps.

**La présence éducative de jour comme de nuit a dû être intensifiée afin d'assurer ce lien particulier avec chacune d'entre elles.**

Nous sommes amenés très régulièrement à gérer des situations de crise de violence ou à courir les chercher sur les routes d'Île-de-France. Ces actions concrètes visent petit à petit à leur redonner confiance en l'adulte. Elles comprennent alors que nous sommes là pour elles, non pas pour les surveiller mais bien pour prendre soin d'elles. Elles sont importantes aux yeux de quelqu'un !

Enfin, lorsque le bébé naît, les retours en famille pour les plus fragiles restent difficiles à mettre en place. Elles sont alors accueillies en famille d'accueil ou en centre maternel départemental et parfois faute de place, dans des structures hôtelières.

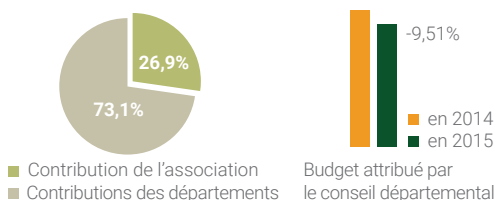
C'est pourquoi au cours de l'année 2015 nous avons repensé l'accueil maman-bébé. Des travaux importants ont été réalisés et nous avons réorganisé le travail des équipes afin de mieux répondre aux besoins de nos protégées. **Votre présence à nos côtés est primordial car ces mamans et futures mamans ont fait le choix de donner la vie et se projettent vers l'avenir. Elles ont besoin du soutien de tous qu'il soit matériel, affectif, spirituel, éducatif, psychologique et/ou financier.**

Merci de nous aider à les accompagner dans leurs premiers pas de maman !

# NOS BESOINS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2015

Le conseil départemental de chaque département dont sont originaires les résidentes finance le séjour de chaque personne accueillie, sous la forme d'un prix de journée. Ce dernier fait l'objet d'une négociation chaque année.

**En 2015, le budget global pour le bon fonctionnement des deux maisons d'accueil est de 1 037 906€. La contribution de l'association s'élève à 26.90%.**



La part prise en charge par l'association a augmenté de 5.90% par rapport à 2014.

**Total des charges= 1 136 681 €**

Le budget attribué par les conseils départementaux a chuté de 9.51% soit un manque global de trésorerie de 98 775 €.

Cependant le solde de trésorerie de l'association reste positif de 86 425 €.

## DÉTAIL DES CHARGES

### Compte 60 (fonctionnement quotidien) :

s/total = 61 945.00 € (5.97% CD)

Consolidé par l'association à hauteur de 0.04%

### Compte 61

(entretien divers, maintenance, assurance) :

s/total = 40 279.00 € (3.88% CD)

Consolidé par l'association à hauteur de 1.02%

### Compte 62

(honoraires, véhicules, aides pensionnaires,

frais de bureau, mailing 2x/an) :

s/total = 108 575.00 € (10.46% CD)

Consolidé par l'association à hauteur de 4.98%

### Compte 63 (Impôts et taxe) :

s/total = 46 031.00 € (4.43% CD)

Consolidé par l'association à hauteur de 0%

### Compte 64 (salaires et charges) :

s/total = 789 585.00 € (76.07% CD)

Consolidé par l'association à hauteur de 6.10%

### Compte 67 (charge exceptionnelle) :

s/total = 0 €

### Compte 68 (amortissements) :

s/total = 90266.00 € (8.70% CD)

Consolidé par l'association à hauteur de 6.43%

## À la lumière de ces éléments, vous comprenez combien votre soutien est capital pour la poursuite de notre travail.

Grâce à la gestion rigoureuse des fonds que vous nous confiez, nous avons pu assurer le fonctionnement des deux maisons d'accueil, mais également effectuer les travaux les plus urgents pour accueillir dans de bonnes conditions, et cela dès le mois de janvier 2016, non plus 4 mais 9 mamans accompagnées de leur bébé.

MERCI DE VOTRE AIDE,  
VOTRE GÉNÉROSITÉ LEUR PERMET DE VOIR LE JOUR !